

Les pêcheurs appelés à veiller sur leur cheptel

Hier après-midi, l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques tenait son assemblée générale. L'occasion pour quelques-uns de ses 6014 adhérents de faire le point sur l'état des ressources piscicoles.

6014

C'est le nombre de cartes de pêches délivrées en 2013 par l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques La Sarrebourgeoise. Parmi ces 6014 pêcheurs, 123 femmes, un effectif en lente mais en constante augmentation.

103

C'est en euros le prix d'un permis de pêche à l'année pour une personne majeure.

10

C'est au maximum le nombre d'enfants inscrits à l'école de pêche en 2013. « C'est la petite ombre au tableau, la seule, regrette le président Freddy Berlocher. Dommage que les parents ne s'impliquent pas plus dans la formation des jeunes. Mais cette année devrait être meilleure puisque les effectifs ont presque doublé. »

350

C'est le nombre de carnets de captures décortiqués par les responsables de l'AAPPMA, soit un retour de 14 % sur les 2500 carnets distribués l'an dernier. Cette faible mobilisation des pêcheurs et une méthode de renseignement des



L'expérience du carnet de captures mise en place l'année dernière n'a pas été concluante. Elle aurait pourtant permis de mieux connaître les ressources des étangs réservoirs de l'AAPPMA. Delphine DE LUCIA

carnets qui manquait parfois de rigueur n'ont pas permis de récolter les bénéfices escomptés : mieux connaître l'état du peuplement des étangs réservoirs du Stock, de Mittersheim, de Gondrexange et du Houillon gérés par La Sarrebourgeoise. La fédération départementale des pêcheurs n'ayant pas adhéré au principe

de ce carnet de captures, il ne sera pas obligatoire en 2014. « Néanmoins, nous vous engageons à jouer le jeu et à le remplir soigneusement. Nos étangs ont des superficies énormes et ne sont pas vidangeables. Nous avons donc besoin d'éléments probants pour évaluer le cheptel et adapter notre gestion piscicole, notamment

en matière d'alevinage. »

4508

Perches, brochets, sandres, gardons, truites, tanches et carpes, sur l'exercice 2013, soit d'octobre 2012 à septembre 2013, 4508 tonnes de poissons ont été déversées dans les étangs réservoirs à l'occasion d'alevinages. Cet apport sera

porté à 5500 tonnes sur l'exercice 2014. Mais tous les poissons ne se valent pas aux yeux des pêcheurs. Certains par exemple aimeraient bien voir le silure disparaître du paysage aquatique. Toutefois, ce carnassier à la mauvaise réputation n'est pas aussi nuisible qu'il y paraît. « Notre principal ennemi reste de loin le cormoran. Une demande de prolongation des autorisations de tir est d'ailleurs en cours », a rappelé Freddy Berlocher

4000

C'est le nombre de contrôles effectués l'an dernier par le garde-pêche. Ils ont permis de relever 9 infractions, et de rédiger 4 avertissements. Pour effectuer ces contrôles, le garde-pêche a parcouru 30 500 km.

400 000

Le budget de l'AAPPMA La Sarrebourgeoise s'équilibre aux environs de 400 000 €.

1^{er} et 24 mai

L'ouverture de la pêche au carnassier 2^e catégorie dans les canaux et rivières du domaine public se fera le 1^{er} mai, sauf pour le sandre qui devra attendre le 24 mai, date à laquelle la pêche sera également ouverte sur les étangs réservoirs.